



Procès-verbal décisionnel de la séance du Conseil général de L'Abergement du 12 mars 2018

1. Dossier « Bel Coster » : préavis municipal 09/2017 relatif au plan partiel d'affectation (PPA) intercommunal « Bel Coster », à l'octroi de droits distincts et permanents de superficie en faveur de la future société d'exploitation des éoliennes, ainsi qu'à la prise en considération de pétitions en lien avec le projet éolien « Bel Coster », rapport de la commission chargée du dossier, discussion et décision

Décision

A la majorité (22 oui, 2 non et 1 abstention), le Conseil général décide :

1. D'adopter le projet de décision finale relative à l'étude d'impact sur l'environnement selon l'art. 17 de l'OEIE établi en rapport avec le plan partiel d'affectation (PPA) intercommunal « Bel Coster » soumis à l'enquête publique du 14 mars au 12 avril 2017 inclus.
2. De rejeter la prise en considération et de classer les pétitions en lien avec le projet « Bel Coster ».
3. D'autoriser la Municipalité à plaider, si nécessaire, devant toute instance dans cette affaire.


Pour le Conseil général de L'Abergement :

La présidente


Irène Bigoni-Wartenweiler



La secrétaire


Delphine Humblet